



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 mai 2015 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

15 citoyens assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ACCUEIL DES CITOYENS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Michel Plourde, récite les différentes obligations des élus en vertu de la Loi sur les cités et ville.

BONS COUP DES CITOYENS

Madame Christiane Lacroix : Pour le lancement de son livre « Ma clé pour conjuguer », un outil indispensable à partir du 2^e cycle du primaire, cet ouvrage démystifie la conjugaison en utilisant la notion de mots-clés, qui permettent aux élèves de se situer dans le temps et de vérifier la logique des verbes conjugués. Conforme aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en français, Ma clé pour conjuguer est construite autour des 32 verbes qui doivent être maîtrisés à la fin de la 6^e année du primaire. Ce matériel peut être utilisé à la fois en classe avec l'enseignant ou à la maison avec le parent.

ADMINISTRATION

175-2015-Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que soumis, le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

176-2015-Lecture et adoption du procès-verbal du 21 avril 2015 :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal du 21 avril 2015 soit adopté en y ajoutant le numéro de résolution 174-2015 au point « Levée de l'assemblée », les élus ayant tous pu prendre connaissance du procès-verbal avant l'assemblée et faire leurs commentaires.

ADOPTÉ.

177-2015-Liste des comptes à payer ;

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité des membres présents que la liste des comptes à payer soit acceptée et qu'il soit procédé à leur paiement, le tout pour une somme totalisant 158 904,18\$.

ADOPTÉ.

178-2015-Liste des chèques émis ;

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents que la listes des chèques émis soit acceptée, le tout pour une somme totalisant 180 542,39\$

ADOPTÉ.

Certificat de disponibilité de la directrice générale ;

Je, Caroline Lalonde, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie avoir les crédits disponibles au budget pour les fins du paiement des dépenses décrites au à la liste des comptes à payés produite au Conseil municipal.

Caroline Lalonde
Directrice générale et secrétaire-trésorière

179-2015-Comité de la MADA – ajout d'un nouveau membre, madame Vickie Allen ;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents que madame Vickie Allen soit nommée représentante des questions pour les aînés anglophones sur le comité de suivi de la politique familiale, volet Municipalité amie des Aînés.

ADOPTÉ.

180-2015-Mandat à nos conseillers légaux pour l'accompagnement lors de la négociation de la convention collective ;

ATTENDU QUE la convention collective des employés de la Ville de Danville arrive à échéance le 31 décembre 2015 ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville désire mandater ses conseillers légaux afin de représenter et d'assister la municipalité à la table des négociations ;

ATTENDU QUE Me Bernadette Doyon, de l'étude Monty Sylvestre, représente la municipalité à la table des négociations depuis l'entrée en vigueur de la convention collective des employés de la Ville de Danville ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- Me Bernadette Doyon soit mandaté par la municipalité pour représenter la municipalité à la table des négociations pour le renouvellement de la convention collective des employés de la ville de Danville ;
- Le contrat octroyé le soit selon une tarification horaire de 230\$/heure ;

ADOPTÉ.

181-2015-Création du comité de négociation de la convention collective ;

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents que le comité de négociation de la convention collective soit constitué des membres suivants :

- Me Bernadette Doyon, représentante légale de la municipalité ;
- Madame Caroline Lalonde, directrice générale et secrétaire-trésorière ;
- Monsieur Patrick Dubois, conseiller au siège #4, comme représentant élu responsable des relations de travail
- Monsieur Stéphane Roy, conseiller au siège #3 à titre de substitut au représentant élu ;

ADOPTÉ.

182-2015-Autorisation pour effectuer une demande officielle à la Corporation de l'étang Burbank pour l'entretien d'une partie du réseau local de piste cyclable – offre de 3 000\$;

ATTENDU QUE la Municipalité de Danville accorde normalement une aide financière de 5 000\$ à la Corporation des corridors verts pour l'entretien d'une portion de la piste cyclable locale de la municipalité ainsi que pour aider à leurs activités courantes ;

ATTENDU QUE pour la saison estivale 2015, il a été convenu d'accorder une aide financière de 2 000\$ à la MRC des Sources pour l'entretien de la route verte et de proposer à la Corporation de l'Étang Burbank un montant de 3 000\$ afin d'entretenir la portion locale de pistes cyclables de la municipalité ;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois **QUE** :

- La directrice générale soit autorisée à faire une demande à la Corporation de l'étang Burbank pour l'entretien d'une portion du réseau local de piste cyclable sur le territoire de Danville, à savoir une portion d'environ 1,5 km partant de la piste de l'étang Burbank et rejoignant le réseau de piste cyclable d'Asbestos, le tout pour un montant de 3 000\$;
- La municipalité puisse fournir des matériaux tels que du gravier, pour l'entretien de la piste cyclable, sur autorisation préalable de la direction.

ADOPTÉ.

183-2015-Comité de développement durable – autorisation pour placer 3 cabanes au Carré pour la tenue de kiosques d'informations pour la journée Troc et Re-Sources le 16 mai 2015;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents que la ville de Danville emprunte 3 cabanes au Festival des Gourmands et qu'elle les installe au Carré, pour la tenue de kiosque d'informations pour la journée Troc et Re-Sources samedi le 16 mai prochain.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Carmelle Martin-Roy : Question relative au à l'implantation du compostage. Demande si le composte sera obligatoire pour les gens en campagne, même si les gens en font déjà en campagne ? Réponse du maire : révision du PGMR en cours au niveau de la MRC des Sources. Pour ce qui est du compostage en ville et/ou en campagne, il y a diverses discussions entre les membres du conseil et il n'y a pas actuellement de consensus au niveau des modalités d'implantation de cette 3^e voie. Le comité de développement durable est mandaté pour faire ses recommandations au Conseil de ville. La solution finale ne sera sûrement pas la solution idéale, mais il faut tenir compte du grand territoire de la municipalité ainsi que des coûts de chacune des solutions.

Monsieur Roger Blanchet : taux horaire de la compagnie Excavation Hémond Ltée ? Retour une question posée lors de la dernière assemblée. Discussion relativement à la planification des travaux de voirie. Comme le directeur des travaux publics a quitté pour un congé sabbatique et que monsieur Stéphane Roy, conseiller responsable de la voirie, est absent ce soir, il n'est pas possible de répondre plus amplement à la question de monsieur Blanchet ce soir.

Il y a deux semaines, il y a eu un appel aux services incendie relativement à un feu de feuilles chez son voisin. Demande pourquoi ce voisin a eu un avertissement seulement et non pas un constat d'infraction. Réponse de monsieur Alain Roy : Appel au niveau d'une odeur de fumée chez le voisin. Arrivée sur place, constatation qu'il y a un feu de feuilles contrôlé chez le voisin. Emission d'un avertissement au voisin et si prochaine intervention il y aura un constat d'infraction émis. Pouvoir discrétionnaire de choisir d'émettre ou non un constat d'infraction et dans ce cas, le choix a été fait de ne pas émettre de constat.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

184-2015-Attribution du contrat pour l'achat d'un camion 10 roues et d'un camion 6 roues avec équipements à neige suivant l'ouverture de l'appel d'offre ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le système SE@O relativement à l'achat d'un camion 10 roues et d'un camion 6 roues avec équipements à neige;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offre, les résultats sont les suivants :

Liste des soumissionnaires	Rang	Montant de la soumission (\$)
Tardif Diesel Inc.	1	428 040,00\$
Équipements lourds Papineau Inc.	2	431 236,54\$
Centre du camion Ste-Marie	3	475 953,32\$

À ces prix s'ajoutent les taxes applicables

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Tardif Diesel Inc. ;

ATTENDU QUE les résultats de l'appel d'offres public sont un peu plus élevés que ce à quoi s'attendait la municipalité et que certaines options sur les camions offerts par le plus bas soumissionnaire conforme ont été retirées afin de faire correspondre le prix des camions au prix auquel s'attendait la municipalité, à savoir un prix de : 418 962.00\$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU QU'au prix des camions doit être ajouté le prix des garanties suivantes (1 garantie par camion) :

- Deux (2) garanties prolongée moteur (EW4, 7 ans/402 000km) : 11 220,00\$
- Deux (2) garanties prolongée Filage de 5 ans/240 000km : 2 090,00\$
- Deux (2) garanties prolongée système anti-pollution 5 ans : incluse dans EW4

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- Le contrat pour l'achat d'un camion 10 roues et d'un camion 6 roues avec équipements à neige est accordé au plus bas soumissionnaire conforme selon le prix entendu après retrait de certains équipements et l'ajout des garanties ci-haut décrites, le tout pour un prix total de : 432 272,00\$, plus les taxes applicables.
- Que le prix des camions soit payé à même le règlement d'emprunt parapluie no.143-2014 ;
- La directrice générale est autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat requis à cet effet.

ADOPTÉ.

185-2015-Attribution du mandat pour la préparation du plan d'intervention 2014-2017 pour le programme TECQ ;

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à la préparation d'un plan d'intervention 2014-2017 dans le cadre du nouveau programme TECQ ;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires Municipales et Occupation du Territoire (MAMOT) a élaboré de nouvelles normes en matière de production des plans d'intervention sur les infrastructures municipales ;

ATTENDU QUE cette mise à jour du plan d'intervention est requise par le MAMOT dans le processus de planification des priorités d'interventions sur les infrastructures par le Conseil municipal et que les demandes d'aide financière pour la réalisation de travaux devront être appuyées par ce nouveau plan d'intervention ;

ATTENDU QUE la firme EXP Inc. a déposé une offre de services en date du 5 septembre 2014 pour la cueillette et la validation des données sur les infrastructures (eau potable, égouts et voirie), la préparation des plans et tableaux des indicateurs et des priorités, l'établissement des priorités et leurs justifications, la rédaction du rapport et les représentations auprès du MAMR pour l'approbation du plan d'intervention ;

ATTENDU QUE les honoraires demandés par EXP pour effectuer le nouveau plan d'intervention de la municipalité se détaillent comme suit :

- La méthode forfaitaire s'appliquera pour les services professionnels suivants :
 - o Cueillette des informations sur les réseaux 7 250,00\$
 - Eau potable, égout domestique, égout pluvial et voirie
 - o Préparation des plans et tableaux de priorités 5 250,00\$
 - Selon les indicateurs du MAMOT
 - o Établissement des priorités d'intervention et justifications 2 250,00\$
 - o Rédaction du rapport du plan d'intervention 3 500,00\$
- TOTAL :** 18 250,00\$,
plus les taxes applicables.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé, et adopté à l'unanimité des membres présents que le mandat pour la mise à jour du plan d'intervention 2014-2017 du programme TECQ, soit accordé à la firme EXP Inc. pour un montant de 18 250\$ plus les taxes applicables et que la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soit autorisée à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ce contrat, le tout après validation auprès de EXP Inc. à savoir si le prix soumis en septembre 2014 est toujours valide en mai 2015. A défaut, le nouveau prix devra être approuvé de nouveau par le Conseil de ville.

ADOPTÉ.

DEMANDES DIVERSES

186-2015-Fm 99.3 – Publicité pour la journée de l'arbre et pour la journée Troc et Re-Sources ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents que la municipalité effectue une campagne publicitaire au FM 99.3 pour annoncer les événements suivants :

- Journée Troc et Re-Sources le 16 mai : 15 messages de 30 secondes à 16\$ = 240\$ + taxes

- Journée de l'arbre le 22 mai : 15 messages de 30 secondes à 16\$ = 240\$ + taxes

Et que les frais de ces deux campagnes soient payés à même le fonds de développement durable de la municipalité.

ADOPTÉ.

187-2015-Yves Paquin – autorisation pour effectuer une fête de famille dans le stationnement du centre Mgr Thibault les 4-5 juillet 2015 ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents que monsieur Yves Paquin soit autorisé à effectuer une fête de famille dans le stationnement du centre Mgr Thibault les 4 et 5 juillet 2015 et ce, en contrepartie de la somme de 50\$ pour l'émission d'un permis à cet effet.

ADOPTÉ.

188-2015-Harmonie d'Asbestos – invitation au 85^e gala le 23 mai prochain et demande de soutien financier de 60\$;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité des membres présents que la municipalité octroi une aide financière d'un montant de 60\$ à l'Harmonie d'Asbestos pour l'organisation de son 85^e gala le 23 mai prochain.

ADOPTÉ.

189-2015-Kevin Pelletier – octroi d'un contrat pour l'entretien du terrain de tennis pour la saison estivale 2015 ;

ATTENDU QUE monsieur Kevin Pelletier est entraîneur de tennis, qu'il a mis sur pieds une ligue de tennis et qu'il est énormément impliqué dans le milieu du tennis danvillois ;

ATTENDU QUE monsieur Kevin Pelletier a effectué l'entretien du terrain de tennis lors de la saison estivale 2014 et ce, à la satisfaction de la Ville de Danville ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents qu'un contrat d'entretien du terrain de tennis, ainsi que la responsabilité d'assurer l'ouverture et la fermeture du terrain aux heures prévues par la municipalité soit octroyé à monsieur Kevin Pelletier pour la saison estivale 2015, en contrepartie de la somme de 125\$ par semaine.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

- MTQ – Réponse concernant la demande d'ajout de mention Danville Villages-Relais sur les autoroutes 55, 20 et 955 ;
 - ❖ Explications données par monsieur Michel Plourde relativement à la réponse du MTQ.
- Madame Pauline Solter - Lettre de remerciement pour le repas offert par la ville de Danville dans le cadre de la semaine des popotes roulantes ;
- Les nouvelles adresses web du Québec – Nom de domaine « .quebec » ;
- Entente inter municipale avec St-Claude – réception d'une résolution favorable à la négociation d'une entente de service incendie;

QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Carmelle Martin-Roy : Ordures l'été ? Est-ce que ça serait possible de ramasser les ordures plus souvent durant la période estivale ? Point à discuter ultérieurement avec transport Yergeau. C'est la première fois qu'une telle demande est effectuée à la municipalité.

Monsieur Roger Blanchet : Question au niveau des enseignes publicitaires de la ville de Danville sur la route 55 ? Est-ce qu'il y aura des frais à ça ? Non sur les pancartes vertes puisque ces frais sont assumés par le ministère du Transport, direction régionale de l'Estrie. Sur les pancartes bleues, on voulait faire la demande pour Villages-relais comme halte routière, ce qui n'aurait pas entraîné de frais puisque ceux-ci sont également assumés par le MTQ pour les Villages-relais.

Monsieur Guy Champoux : Question relative à Village-relais ? Est-ce qu'on pourrait perdre le label ? Explications données par madame Francine Labelle-Girard sur l'assouplissement des critères du label compte tenu que plusieurs villages éloignées avaient de la difficulté à remplir les demandes du MTQ.

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Monsieur Jean-Guy Dionne : trois réunions pour le centre récréatif d'Asbestos au cours du mois d'avril. Départ de monsieur Marceau après près de 40 ans de services pour le centre récréatif. Équipement qui est

financé au 2/3 par Asbestos et 1/3 par Danville. Conférence de presse pour signifier qu'il y a un ajout de service de kinésiologie au centre récréatif. Deux réunions pour le symposium. Souper bénéfique qui a eu lieu la semaine dernière. Merci à la population pour la participation à cet événement qui fut un succès. Deux rencontres pour le comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de modification de zonage relativement à l'usage « fermette ». Caucus du Conseil de ville le 29 avril dernier. Rencontre pour le comité de développement durable aussi pour la planification de la journée Troc et Re-Sources.

Monsieur Patrick Dubois : rencontre pour le dossier de Cœur-villageois. Rencontre avec Me Bernadette Doyon en prévision de la négociation de la convention collective. Rencontre avec le service incendie au niveau de l'étude d'une offre de service pour l'acquisition de service radio. Activité des petits pompiers qui a eu lieu en avril. Rencontre avec les employés qui travailleront à l'étang Burbank cet été – entrevue. Souper au club de golf d'Asbestos – cheveux d'Ange (25\$) au bénéfice de la société Leucan. Monsieur Michel Plourde est porte-parole de l'évènement pour la MRC des Sources cette année avec la petite Coralie. Objectif de 4001\$ cette année.

Madame Nathalie Boissé : mois plus tranquille. Consultation publique de la MADA le 9 avril dernier. Près de 50 personnes ont assistés à l'évènement. 1 table de discussion anglophone et 1 table de discussion francophone. Très belle participation et bonnes idées qui ont été amenées par les citoyens. Rencontre avec « Skate éducation » pour un éventuel projet de skate park à Danville. Informations données au niveau de la structure des installations et du design d'un park de skate. 20 avril – rencontre d'information avec la MRC pour la révision du PGMR. Atelier de travail le 21 avril – rencontre avec Québec en forme pour la présentation de la charte sur les saines habitudes de vie. Danville a signé cette Charte suivant cette présentation. Le 30 avril : rencontre avec Transbestos et AGA suivant cette rencontre. A participé aux entrevues pour l'OTJ de Danville. Invitation les 19-20 mai pour le Club de lecture de la Bibliothèque.

Madame Francine Labelle-Girard : Deux rencontres du CCU tel que mentionné par monsieur Jean-Guy Dionne. Rencontre avec l'OMH. Tous les logements sont loués actuellement. Possibilité de se mettre sur une liste d'attente. Rencontre avec les employés de bureau et le syndicat et la directrice générale. Dépôt de demande de subvention du pacte rural supra-local pour l'éclairage du terrain de soccer de Danville. Rencontre le 1^{er} mai au niveau de l'administration municipale avec la directrice-générale. Beaucoup de site internet. Présence à l'exposition du Cercle des fermières de Danville – transmission de connaissances à la plus jeune génération au niveau de la couture et de la cuisine, ce qui est une richesse importante pour la communauté et qui est assumé par le Cercle des fermières depuis 100 ans.

Monsieur Patrick Satre : rencontre de suivi de dossiers avec madame Francine Labelle-Girard et madame Caroline Lalonde. Rencontre pour la corporation de développement économie. Rencontre au niveau du plan numérique avec le CLD des Sources.

Monsieur Michel Plourde : 1^{er} mai - souper bénéfique du Symposium des arts. 20, 22 et 29 avril : rencontre pour le PGMR : rencontre avec les élus et les directions générales des villes de la MRC, rencontre publique d'information avec les citoyens et rencontre avec les commissaires. Monsieur Michel Plourde est président du comité de révision du PGMR. 24 avril - entrevues effectuées pour le remplacement du poste de directeur des travaux publics en compagnie de monsieur Stéphane Roy, conseiller – intérim 9 mois. 30 avril : Assemblée générale annuelle du CLD et avant cette rencontre, il y a eu une rencontre avec des membres du CLD relativement à un éventuel projet d'investissement à Danville dans la lignée du plan numérique. 1^{er} mai, rencontre avec un investisseur avec les membres de la Corporation de développement industrielle de Danville. 17 avril : Conférence de presse pour Leucan. 20 avril, séance régulière de la MRC des Sources. Rencontre pour discuter de la négociation de la convention collective avec la direction et les membres du comité de négociation.

VARIA

Souper « tapis rouge » de la Chambre de commerce et d'industrie des Sources

Les membres du Conseil de ville discutent de la personne qui sera déléguée pour présenter l'entreprise choisie par la ville de Danville. Considérant que ce souper a lieu le 20 mai prochain et que c'est lors de cette soirée que la municipalité déposera ses états financiers 2014, il faut s'assurer d'avoir quorum. Par conséquent, le Conseil de ville désigne madame Chantale Dallaire afin de représenter la municipalité et l'entreprise choisie par le Maire est Enviro-Métal.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

190-2015- Levée de l'assemblée :

A 20h41 il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

X→→ _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.